

Toulouse, le 09 octobre 2024

## Décision prise par le Président de Réseau31

n°DP358-2024

### Le Président du Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de Haute-Garonne dénommé Réseau31 ;

**Vu** l'article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** les statuts de Réseau31 et notamment l'article 13-2 ;

**Vu** la délibération du Conseil syndical de Réseau31 portant délégations de compétences au Président et au Bureau syndical en date du 11 décembre 2023 ;

**Considérant** le point A1-5 de la délégation de compétences au Président de Réseau31 ;

**Considérant que** le Conseil Départemental a retenu au titre du Programme Départemental 2024 en Alimentation en Eau Potable par décision du 25 juin 2024, les demandes de subvention faites pour les opérations citées en annexe ;

**Considérant qu'**afin d'obtenir le maximum de financement pour ces opérations, il est nécessaire de solliciter l'attribution de ces subventions auprès du Conseil Départemental de la Haute-Garonne ;

### **1 – ADOPTION DE L'OPERATION**

Cette attribution permettra à Réseau31 la réalisation d'opérations indiquées en annexe pour un montant total d'études et travaux s'élevant à 2 260 064,23 €HT.

Le plan de financement prévisionnel serait établi ainsi qu'il suit :

	Montant €
Département de la Haute Garonne 20% et AAP 40%	523 951,56 €
Agence de l'Eau	A déterminer
Etat	
Autres	
Autofinancement et emprunt	1 736 112,67 €

Le plan de financement sera réajusté en fonction des aides obtenues de l'Etat et de l'Agence de l'Eau par opération, étant entendu que le montant restant à la charge de Réseau31 sera au minimum de 20% par opération.

L'avance de la TVA sera couverte par emprunt ou autofinancement.

### **2 – VALIDITE DE LA SUBVENTION**

Réseau31 s'engage à solder ces opérations avant le 31 décembre 2027 (soit 3 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier de l'année qui suit la décision arrêtant la programmation) et à présenter un dossier attributif conforme avant le 31 décembre 2025 pour les opérations inscrites sans attribution directe.

## décide

- Article 1** : d'approuver les opérations présentées en annexe et l'aide financière du Département de la Haute-Garonne sur ces opérations ;
- Article 2** : de solliciter l'aide de l'Etat et de l'Agence de l'Eau sur ces opérations ;
- Article 3** : d'approuver le plan de financement prévisionnel présenté ;
- Article 4** : de s'engager à présenter un dossier attributif conforme avant le 31 décembre 2025 pour les décisions inscrites sans attribution directe ;
- Article 5** : de s'engager à solder les opérations avant le 31 décembre 2026.



**Gilbert HEBRARD**  
1<sup>er</sup> Vice-Président

*Annexe(s) : Etat détaillé des opérations en AEP*

## Réseau31 (Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de la Haute-Garonne)

## PROGRAMMATION DEPARTEMENTALE 2024 EAU POTABLE - DEMANDE D'ATTRIBUTION DE SUBVENTION ET DE D

## ANNEXE A LA DECISION PRESIDENT

CT	COLLECTIVITE	NATURE DES TRAVAUX	N° D'OPERATION+ N° GIDE	MONTANT HT DE TRAVAUX DEMANDES Maître d'ouvrage	MONTANT INSCRITS	MONTANT HT D'ETUDES DEMANDES	MONTANT DE LA SUBVENTION 2024	ATTRIBUTION DIRECTE O/N	DEMAR-RAGE ANTICIPE
1	GRENADE SUR GARONNE	Etude - Schéma directeur d'eau potable 1 <sup>ère</sup> tranche financière et solde	31232-12 44622		94 027,00 €	94 027,00 €	28 208,10 €	Non	x
2	SIE VALLÉES SAVE-HERS-GIROU-COTEAUX DE CADOURS	Castellau d'Estretfonds – Bouloc et Fronton Création d'une unité de stockage mutuelle entre SIEHG & Fronton ainsi que des conduites de transport associé 4 <sup>ème</sup> tranche financière	253100408-31 44628	200 000,00 €	4 640 726,00 €		40 000,00 €	Oui	x
9	CC TERRES DE LAURAGAIS	Caragoudes - Réhabilitation du château d'eau communal – lieu-dit les Loubières 1 <sup>ère</sup> tranche financière et solde	200071298-020 44962	317 608,50 €	334 507,50 €		63 521,70 €	Oui	x
9	SAINT FELIX LAURAGAIS	Renouvellement et dévoiement du réseau d'eau potable – Quartier Saint Roch 1 <sup>ère</sup> tranche financière et solde	31478-14 44989	52 680,00 €	55 947,00 €		10 536,00 €	Oui	x
9	CC TERRES DE LAURAGAIS	Caraman - Renouvellement et réhabilitation du réseau d'eau potable – Rue de Reims (AAP 2023) 2 <sup>ème</sup> tranche financière et solde	200071298-031 44957	47 061,00 €	124 319,00 €		18 824,40 €	Oui	x
9	CC TERRES DE LAURAGAIS	Lanta - Renouvellement du réseau d'eau potable sur 600 ml – RD 31 (AAP 2023) 2 <sup>ème</sup> tranche financière et solde	200071298-022 44958	44 262,60 €	123 121,60 €		17 705,04 €	Oui	x
9	CC TERRES DE LAURAGAIS	Préserville - Renouvellement du réseau d'eau potable sur 600 ml – RD 54 (AAP 2023) 2 <sup>ème</sup> tranche financière et solde	200071298-028 44959	205 874,00 €	279 000,00 €		82 349,60 €	Oui	x
9	TARABEL	Renouvellement du réseau d'eau potable sur 450 ml RD 38 et RD 54 1 <sup>ère</sup> tranche financière et solde	31551 44956	66 000,00 €	132 600,00 €		13 200,00 €	Non	x



CT	COLLECTIVITE	NATURE DES TRAVAUX	N° D'OPERATION+ N° GIDE	MONTANT HT DE TRAVAUX DEMANDES Maître d'ouvrage	MONTANT INSCRITS	MONTANT HT D'ETUDES DEMANDES	MONTANT DE LA SUBVENTION 2024	ATTRIBUTION DIRECTE O/N	Démarrage anticipé
9	TREBONS SUR LA GRASSE	Renouvellement et dévoiement du réseau d'eau potable sur 230 ml RD 79 1 <sup>ère</sup> tranche financière et solde	31560-02 44961	40 150,00 €	42 639,00 €		8 030,00 €	Oui	x
9	VILLEFRANCHE DE LAURAGAIS	Renouvellement et dévoiement du réseau d'eau potable sur 160 ml RD 622 Route de Gardouch 1 <sup>ère</sup> tranche financière et solde	31582-44 44964	64 664,45 €	64 664,45 €		12 932,89 €	Oui	x
10	SICOVAL - REBIGUE CASTANET-TOLOSAN	Création du réseau d'adduction - pour le remplissage du futur réservoir Rebigue 2 (et Castanet 2 en partie) 3 <sup>ème</sup> tranche financière	253100176-2 45458	140 000,00 €	2 407 123,68 €		28 000,00 €	Oui	x
12	PALAMINY ET MAURAN	Renouvellement du réseau AEP sur 570 ml entre Palaminy et Mauran (AAP 2023) 2 <sup>ème</sup> tranche financière et solde	31406-11 44897	40 000,00 €	80 000,00 €		16 000,00 €	Oui	x
12	RESEAU31 GSA Phase 1	Projet Garonne-Salat-Arize Phase 1 Création d'un réservoir et d'un feeder sur 11,857 km 4 <sup>ème</sup> tranche financière	2000023596-26 44912	400 000,00 €	7 924 774,87 €		80 000,00 €	Oui	x
12	RESEAU31 GSA Phase 2	Projet Garonne-Salat-Arize Phase 2 Création de la conduite d'eau potable sur 4220 ml – Connexion Feeder 1 <sup>ère</sup> tranche financière	2000023596-27 45003	250 000,00 €	1 428 148,00 €		50 000,00 €	Non	x
14	CHEIN-DESSUS	Travaux de réfection des captages de Pène Nère 1 <sup>ère</sup> tranche financière et solde	31140-13 44893	29 614,00 €	29 614,00 €		5 922,80 €	Oui	x
14	SALIES DU SALAT	Mise en œuvre d'un traitement UV à l'usine d'eau potable 2 <sup>ème</sup> tranche financière et solde	31523-24 44634	48 197,00 €	105 804,00 €		9 639,40 €	Oui	x
14	SALEICH	Renouvellement du réseau AEP sur 870 ml Centre du village (AAP 2023) 2 <sup>ème</sup> tranche financière et solde	31521-19 45018	41 507,68 €	81 507,68 €		16 603,07 €	Oui	x



CT	COLLECTIVITE	NATURE DES TRAVAUX	N° D'OPERATION+ N° GIDE	MONTANT HT DE TRAVAUX DEMANDES Maître d'ouvrage	MONTANT INSCRITS	MONTANT HT D'ETUDES DEMANDES	MONTANT DE LA SUBVENTION 2024	ATTRIBUTION DIRECTE O/N	Démarrage anticipé
15	ARLOS	Travaux de réfection des captages 1 <sup>ère</sup> tranche financière et solde	31017-1 44892	36 964,00 €	36 964,00 €		7 392,80 €	Oui	x
15	BOUTX LE MOURTIS	Mise en place de compteurs individuels 2 <sup>ème</sup> tranche financière et solde	31085-21 44895	3 313,00 €	161 296,20 €		662,60 €	Oui	x
15	MELLES	Mise en place de compteurs individuels 2 <sup>ème</sup> tranche financière et solde	31337-08 44894	3 141,00 €	179 561,90 €		628,20 €	Oui	x
15	SAINT BEAT LEZ, CHAUM, FRONSAC, EUP, MARNIGNAC ET ARLOS	Etude du système AEP du secteur St Béat- Lez 1 <sup>ère</sup> tranche financière	31471-14 44632		89 953,50 €	45 000,00 €	13 500,00 €	Non	x
15	SAINT AVENTIN, SAINT PAUL D'OUAIL ET SODE	Programme global désinfection et télésurveillance – 3 réservoirs 1 <sup>ère</sup> tranche financière	Multiples 44956	90 000,00 €	183 224,00 €		18 000,00 €	Non	x
<b>22</b>			<b>TOTAL</b>	<b>2 121 037,23 €</b>	<b>10 490 768,01 €</b>	<b>139 027,00 €</b>	<b>523 951,56 €</b>		